



Compte rendu Réunion de Comité Directeur du lundi 21/12/2015

ASUL LYON 8 TT – Salle de tennis de table Espace 101

Membres présents : Martine BARNEOUD – Denis BERGMANN – Jean Pierre BERIDOT - Gilbert CHAVEROT – Olivier CLEMENT – Laurent CORSINI – Sylvain FERRIERE – Claudine GONZALES – Camille MENA – Rémy PAILLE

Membres excusés : Jean Pierre MAURIN

Invités présents : Ø

Invités excusés : Vincent DUPEUBLE – Sébastien BOQUET

Début de séance : 19h35

1 – Acquisition matériel TENNIS DE TABLE adapté Handis – Demande de Subvention spécifique auprès de la DRJSCS

Martine BARNEOUD rappelle à l'ensemble du Comité Directeur, l'autorisation qu'il a donné il y quelques mois pour l'achat de matériel Tennis de Table pour l'organisation du Championnat de France, qui se déroulera les 21 et 22 mai prochain au palais des Sports de Gerland.

Parmi ce matériel le club souhaite, après cette organisation, conserver 10 tables de Tennis de table adaptées aux joueurs handis, de marque CORNILLAUD 850 WOOD ITTF au prix d'achat, après remise exceptionnelle de 50 %, de 6 225 euros.

Cette nouvelle acquisition permettrait au club, d'être en capacité de développer son pôle handisport, et par conséquent d'être en mesure d'accueillir plus de nouveaux licenciés handicapés, et d'être également en capacité de continuer à organiser dans de bonnes conditions d'autres compétitions de Tennis de Table Handisport.

Martine BARNEOUD explique au Comité Directeur, qu'il est possible de déposer, auprès de la direction Régionale JSCS RHONE ALPES, une demande de subvention pour obtenir une aide au financement de l'achat de matériel spécifique.

Elle présente le plan de financement prévisionnel.

Sylvain FERRIERE et l'ensemble du Comité directeur acquiesce cette demande de subvention ainsi que son plan de financement prévisionnel, et donne tous pouvoirs à Martine pour procéder au dépôt de ce dossier.

1bis – Investissement dans une vidéo de présentation du club

Une vidéo a été réalisée pour les 80 ans de l'Asul générale. Cette vidéo présente les activités des clubs. Un montage plus complet présentant les activités de notre club pourrait être réalisé pour une centaine d'euros. Ce clip de 2 minutes pourrait être un bon vecteur de communication et est un support inédit dans le milieu du tennis de table. Décision de financement à voir après le point comptable prévu fin janvier.

2. Point concernant les salariés:

Contrats :

S. Ferrière va rédiger des avenants aux contrats de travail des salariés. Ces avenants sont des mises à jour (par exemple : lissage annuel du temps de travail, mutuelle, ...).

Contrat particulier pour Thibaut Palka à venir du fait du faible nombre d'heures.

Mutuelle :

À partir du 1er janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective obligatoire doit être proposée par l'association à tous les salariés, en complément des garanties de base d'assurance maladie de la Sécurité sociale. La participation financière de l'association doit être au moins égale à 50 % de la cotisation (le reste à la charge du salarié). La mutuelle proposée aux salariés est le crédit mutuel. Cette offre a été retenue en particulier pour la carte Avance Santé proposée sans supplément (la carte Avance Santé est une carte de paiement qui dispense de l'avance des frais de soins courants et offre une plus large utilisation que le tiers payant traditionnel.)

Gestion :

La gestion administrative des salariés sera prise en main par l'ASUL Générale à partir du 01/01/2016.

Remboursement des frais de déplacement des salariés :

Le taux de remboursement à 0,25 €/km est confirmé par le comité directeur. Un taux à 0,40 €/km a été pratiqué par le passé pour pallier à une insuffisance salariale. Depuis les contrats de travail ont été réactualisés et le taux de 0,40 n'est plus d'actualité. Les déplacements en véhicule de location sont à privilégier.

3. Championnat de France handisport :

Subventions :

Métropole : contrairement aux prévisions de Yann Cucherat, la subvention de la Métropole sera de 3000€ au lieu de 12000€.

EDF : 6000 €

Ville de Lyon : 5000€

Parlementaires : 10 000€

MAIF : 1000€

En cours de discussion : Fondation de France, Crédit Lyonnais, ALLIMAND, Cerise et potiron...

Il faut encore chercher de nouveaux partenaires...

Traiteur : Martine a pris contact avec le traiteur officiel de l'Asul générale. Prestation de qualité. En cadeau le buffet dinatoire du vendredi soir.

Responsable des bénévoles : Vincent Trinquier. Une réunion aura lieu fin janvier.

4. Point sportif

- **Résultats** : Anne BARNEOUD (2ème au championnat d'Europe et N°4 mondiale dans sa catégorie handisport) est potentiellement sélectionnable pour les JO 2016 de Rio. De beaux résultats au Rhône-Lyon Jeunes 2015 : Oscar et Anatole CLEMENT respectivement champions du Rhône en simple cadet et minime et en doubles garçons : Joan PERROUD et Oscar CLEMENT en or. Des podiums également pour Angèle DUPLOUY et Lucas CORSINI.
- S. FERRIERE envisage l'offre de stage débutant pour les vacances en association avec l'Asul vacances de l'Asul générale.
- La politique sportive générale du club sera mise à l'ordre du jour après l'assemblée générale de fin d'année et l'élection du président.

5. Point équipement:

- La dernière commande importante de textile a été passée pour la période 2015/2019. Les prochaines commandes seront à la demande pour ne pas immobiliser de stock textile.
- Un défaut a été constaté sur la tenue du flocage sur les survêtements. Un retour sera fait auprès du fournisseur.

6. Sport adapté

La journée découverte du 10/12 a été un beau succès. Plus de 80 participants. Ateliers de tir à l'arc, tir à la carabine laser, 4 tables de ping. Le repas pique nique a été agrémenté de papillotes, clémentines... grâce à

Martine BARNEOUD (petite note de frais à prévoir). Retour très positif de la part des participants. Au mois de mars, une autre journée découverte est prévue.

7. Point loisir

Espace 101 :

Effectifs : 32 adhérents. Forte participation avec notamment la participation de deux joueurs « sport adapté », confirmation de la nécessité de deux entraîneurs.

Animation : Tournoi (+ apéro) le 16/12 en équipe de 2 joueurs (1 confirmé + 1 moins confirmé). Super ambiance.

La rencontre envisagée avec le PLVPB a été annulée. Manque de communication au sein du PLVPB ? Une proposition de rencontre sera faite à l'ASTT Lyon 6 courant janvier.

Simone Signoret : Effectifs : 20 adhérents. Un tournoi + apéro le 18/12 a rassemblé 15 joueurs. Cette animation a rencontré un franc succès. Les joueurs demandent son renouvellement tous les trimestres. Contrainte de fermeture de la grille d'accès au gymnase pendant la séance. Deux séances supprimées pour cause d'élection régionale (accès à l'espace 101).

8. Galette des rois

La commande des 18 galettes « frangipane » sera passée à Fabien GALICHON – Boulanger/Pâtissier à la Croix Rousse par l'intermédiaire de Jean Pierre BERIDOT. Cette année nous privilégions cet artisan qui pourrait s'investir dans le sponsoring (équipes unes ?) dès la saison prochaine. La commande des brioches nature se fera à Carrefour. Les boissons seront offertes par Anne BARNEOUD qui arrosera ainsi ses podiums internationaux.

9. Tombola

Les lots :

- 1^{er} lot : 1 montre TISSOT T touch (valeur : 775 € valeur à revoir à la hausse) (Bijouterie Bourgeois – Sylvain Laurent)
- 2^{ème} lot : 1 iphone 6 (valeur : 649 €) (Laurent Corsini)
- 3^{ème} lot : 1 ipad mini (valeur : 299 €) (Laurent Corsini)
- 4^{ème} lot : Lot de produit Pure Essentiel (Laurent Corsini)
- 5^{ème} lot : Lot de produit Pure Essentiel (Laurent Corsini)
- 6^{ème} lot : Lot de produit Pure Essentiel (Laurent Corsini)
- 7^{ème} lot : 1 jambon sec (Boucherie – Charcuterie Simonnot)
- 8^{ème} lot : 1 set entretien chaussure (Chaussures GUYOT – Michel CLOUZET)
- 9^{ème} lot : 2 baptêmes de plongée (Asul plongée)
- 10^{ème} lot : 2 repas PIZZA LATINO
- 11^{ème} lot : 2 repas PIZZA LATINO
- 12^{ème} lot : 1 ballon de foot dédicacé par les joueurs de l'OL
- 13^{ème} lot : 2 repas PIZZA LATINO
- 14^{ème} lot : 2 repas PIZZA LATINO
- 15^{ème} lot : 1 baptême de plongée (Asul plongée)
- 16^{ème} lot : lot de DVD « Moi moche et méchant » vol.1 & 2
- 17^{ème} lot : 1 jeu de société « times up family »
- 18^{ème} lot : 1 BD asterix "le papyrus de César"
- 19^{ème} lot : 1 BD "les Minions"
- 20^{ème} lot : 1 DVD "Asterix et le domaine des dieux"
- 21^{ème} lot : 1 lot de 2 places pour le match (OSL)
- 22^{ème} lot : 1 lot de 2 places pour le match (OSL)
- 23^{ème} lot : 1 lot de 2 places pour le match (OSL)
- 24^{ème} lot : 1 lot de 2 places pour le match (OSL)
- 25^{ème} lot : 1 sac de sport « garni »
- 26^{ème} lot : 1 sac de sport « garni »
- 27^{ème} lot : 1 sac de sport « garni »

Les billets :

Retour très positifs sur la qualité des billets (pour l'année prochaine : noter l'heure du tirage sur les billets). 4000 billets en circulation.

10. Responsabilité et tâches des membres du CODIR

Projet associatif : analyse en profondeur de l'activité du club

Le projet associatif du club sera à réactualiser. Recherche de volontaires pour s'atteler à la tâche.

Gestion boutique : Laurent Corsini se propose de prendre en charge la gestion administrative de la boutique en collaboration avec Vincent DUPEUBLE qui a en charge la gestion matérielle.

Fonctionnement : Martine BARNEOUD fait part de sa charge de travail au sein du club équivalent à un plein temps en ce moment avec l'organisation du championnat de France handisport, la tombola, les demandes de subventions... Cela ne lui est plus possible de continuer ainsi. De même Sylvain FERRIERE est également surchargé de travail pour le club. Il est urgent que :

- Les tâches soient mieux réparties auprès des membres du comité directeur
- De nouveaux membres **actifs** intègrent le Comité directeur.

11. Divers:

Créneau dans l'école Pierre TERMIER

Le club aura la jouissance du créneau du mardi

Le créneau du vendredi n'est plus disponible.

Clés : Sylvain demande à tous les possesseurs de clés de lui faire parvenir un inventaire.

Mini-Ping : Pas de compensation possible pour les séances annulées. Rappel aux adhérents :

- du fonctionnement associatif du club dépendant de la mise à disposition des locaux municipaux
- des tarifs modestes pratiqués

Fin de séance : 23h00.

Secrétaire de séance : Rémy PAILLE

Prochaine réunion : le mardi 9 février 2016